

---

## Les établissements techniques du Rhône.

**Numéro d'inventaire** : 1979.17674

**Type de document** : article

**Éditeur** : Avenirs

**Date de création** : 1961

**Description** : Feuille imprimée. Papier collant.

**Mesures** : hauteur : 270 mm ; largeur : 190 mm

**Notes** : Article incomplet.

**Mots-clés** : Bâtiments scolaires : Lycées et collèges d'enseignement technique

**Filière** : Enseignement technique et professionnel

**Niveau** : Post-élémentaire

**Nom du département** : Rhône

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill.

**Lieux** : Rhône



... Les orienteurs devraient avoir rapidement à leur disposition toute la gamme des écoles voulues ... Ici, le lycée technique d'Etat de jeunes filles de Lyon, bâtiment d'externat.

toutes les parties de la région et la quasi-totalité de ses centres urbains sont appelés à bénéficier de l'extension des différentes formes d'enseignement et de formation prévues par le plan. Ce n'est pas seulement dans les grandes villes qu'un nouvel élan doit se manifester : l'animation de la vie locale, le développement d'initiatives réfléchies, la mise en valeur sur un plan local, professionnel ou social des énergies encore incomplètement ou mal utilisées doit constituer un des meilleurs leviers de l'expansion d'une région appelée à jouer un rôle capital.

Qu'il s'agisse donc du secteur industriel, commercial ou agricole, de la formation professionnelle, de la vulgarisation ou de l'enseignement, le plan régional dresse un programme très complet et très réparti dans les différentes localités de la région, dont voici le détail :

#### A) Enseignement supérieur et recherche scientifique et technique.

##### a) A Lyon.

Cette partie du programme est dominée par la création de l'Institut national des sciences appliquées (I.N.S.A.), qui a ouvert ses portes à Lyon en novembre 1957.

Autant que par l'importance des promotions escomptées (700 ingénieurs dans la section technologie supérieure et 200 dans la section technologie pratique par an lorsqu'un plein fonctionnement sera atteint, soit au bout de six ans), cet établissement se signale par la nouveauté de ses caractéristiques. Ecole d'ingénieurs, il doit former à des disciplines variées (mécanique, physique, chimie) sans cloisonnement ; le recrutement se fait sur titres et après interview, mais sans concours ; enfin une sélection intervenant au cours des premières années d'études doit garantir l'utilisation de toutes les aptitudes. L'Institut se propose encore de compléter la formation scientifique et technique des cadres supérieurs et de contribuer à la recherche scientifique appliquée en liaison étroite avec les besoins des services publics et de l'industrie privée.

La construction des bâtiments de l'I.N.S.A., dont les premiers ont été élevés, avec une rapidité extraordinaire, sur un vaste terrain de 90 hectares à la Doua, en bordure du Rhône, et qui correspond à l'objectif essentiel du plan régional, sera poursuivie jusqu'à permettre d'accueillir tout l'effectif prévu.

Sur ce même terrain de la Doua sera construite une nouvelle faculté des sciences. Autour de celle-ci seront encore édifiés un nouvel institut de catalyse, un institut de physique nucléaire et une cité universitaire. Cette



domaine de la viande, où il s'agit d'un problème national, une modernisation ou une extension de l'équipement apparaît nécessaire. D'une façon générale, la capacité de l'équipement commercial existant dans la région semble actuellement suffisante dans le domaine du lait et des fruits, grâce à l'existence simultanée de grandes coopératives modernes et de négociants et industriels, du moins en ce qui concerne les grandes régions productrices et pour le volume actuel de production. Mais tous les producteurs ne sont pas encore en mesure de tirer de cet équipement tous les avantages qu'ils devraient en

recevoir ; une concentration et une modernisation de cet équipement sont en outre fréquemment nécessaires ; dans certaines parties isolées, comme dans l'Ardèche, une extension de l'équipement (pour les fruits) pourrait être nécessaire. La vente a aussi besoin de régulateurs et l'installation de nouvelles industries de transformation (congélation et conserves dans le cas des fruits) devra parfois être encouragée. Enfin l'organisation des grands marchés de vente à la consommation et à l'exportation représente un élément essentiel du programme (marché d'intérêt national de Lyon).

### III. — CONSÉQUENCES POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION DES JEUNES

Dynamisme industriel en dépit de certaines scléroses, régression de la main-d'œuvre des campagnes et même exode rural, faiblesse de la démographie caractérisent en résumé la situation économique et sociale de la région « Rhône-Alpes », mais dans des conditions telles qu'ils accentuent les inégalités existantes entre les différentes zones, créant ici des pôles d'attraction et là de véritables pôles de répulsion. Il en résulte : 1° que, s'agissant de l'ensemble de la région, les problèmes d'emploi risquent de s'y poser, au cours des prochaines années, en termes de déficit de main-d'œuvre (déficit de 1 à 2 % des effectifs de 1954 à 1961 et sensiblement plus important de 1961 à 1965) ; 2° que ce déficit sera localisé dans certains départements, certains autres accusant au contraire des excédents de main-d'œuvre (dans la Drôme, l'Isère et le Rhône, la croissance de la population active serait insuffisante pour faire face à l'expansion de l'emploi non agricole, tandis qu'en Haute-Savoie, et dans une moindre mesure dans l'Ain l'accroissement de la population en quête d'emploi devrait être important, ce qui entraînerait un excédent, en dépit d'une croissance assez forte de l'emploi, et qu'en Savoie et surtout dans l'Ardèche la diminution de l'emploi se conjuguerait malheureusement avec une croissance importante de la population active).

On prévoit donc un apport appréciable de main-d'œuvre extérieure, mais aussi et d'abord des échanges entre les différents départements. En supposant que les courants migratoires traditionnels se maintiennent, la majeure partie de la main-d'œuvre excédentaire de l'Ain se dirigera vers le Rhône et l'Isère. Une grande partie des émigrants ruraux de l'Ardèche viendra grossir la population active de la Drôme, de l'Isère et du Rhône. De même, la croissance très importante de la population active en Savoie et Haute-Savoie permet d'escompter un certain apport de ces départements à ceux qui sont caractérisés à la fois par l'expansion de l'industrie ou du secteur tertiaire et un déficit de main-d'œuvre.

Ainsi le plein emploi semble-t-il garanti à la région, mais au prix de mouvements internes et au détriment du niveau actuel de l'emploi agricole.

En conséquence, le problème que les orienteurs de cette

région ont à se poser est double : il ne leur suffira pas de diriger les jeunes vers telles ou telles activités où existe une offre importante, il faut encore qu'ils les canalisent, compte tenu de leurs vocations individuelles et des mouvements migratoires traditionnels, vers telle zone plutôt que vers telle autre, parce que leur accueil, attendu là, y aura mieux été préparé.

Compte tenu de ce correctif, les secteurs en expansion, où l'on peut s'attendre à une augmentation du volume de l'emploi sont :

— 1° tous ceux où s'inscrivent les investissements décidés par l'Etat en faveur de la région (transports, communications, grands travaux d'équipement général, logements et équipement sanitaire, équipement agricole et organisation des marchés, enseignement, etc.), investissements qui ne doivent pas seulement favoriser l'essor de l'industrie et du trafic, mais aussi celui du tourisme ;

— 2° tous ceux qui coïncident avec les orientations préconisées par le plan régional (industries de production de matériel d'équipement, d'appareils de mesure, de contrôle, d'asservissement, d'électronique, d'hydraulique, industries nucléaires, industries chimiques et de transformation des métaux, pharmacie, phytopharmacie, colorants, textiles synthétiques).

Précisément le plan régional retient un vaste programme d'enseignement, de vulgarisation et de formation à tous les niveaux, dont le but est de permettre à la région de jouer son rôle décisif de contrepoids à la région parisienne.

Les orienteurs devraient donc avoir rapidement à leur disposition toute la gamme des écoles voulues, l'implantation de celles-ci tenant compte de la complémentarité des « vocations » industrielles et scientifiques de chacun des grands centres de la région : mécanique, textiles, chimie, médecine, pharmacie devant relever plus particulièrement de Lyon ; électricité, hydraulique, électro-metallurgie et métallurgies spéciales, énergie atomique de Grenoble ; géologie, mines et mécanique de Saint-Etienne.

A ces trois centres sera, bien entendu, réservé l'effort considérable prévu en faveur du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Mais

